



BAT-EQ-127 : MISE EN PLACE D'UN LUMINAIRE D'ECLAIRAGE GENERAL A MODULE LED AVEC OU SANS DISPOSITIF DE GESTION

Montant de certificats en kWh Cumac : 51 200

Date d'engagement de l'opération : 12/10/2018

Nom du site des travaux

Date de preuve de réalisation de l'opération : 06/11/2018

Adresse des travaux

Référence de la facture : 00099

Code Postal

Ville

Les luminaires sont installés dans un bâtiment tertiaire existant depuis plus de 2 ans à la date d'engagement de l'opération :
OUI NON

Caractéristiques des luminaires installés :

- Efficacité lumineuse (lm/W) : 90

La durée de vie de l'éclairage à module LED avec une chute de flux lumineux \leq à 30% est supérieure ou égale à 50 000 heures.

NB : l'efficacité lumineuse est égale au flux lumineux total sortant du luminaire divisé par la puissance totale du luminaire, y compris les auxiliaires d'alimentation.

- Nombre de luminaires installés : 32

Dispositif de gestion automatique de l'éclairage : OUI NON

- Si oui, type de gestion :

- Détection de présence ou système de détection tenant compte des apports de lumière du jour
- Détection de présence et système de détection tenant compte des apports de lumière du jour

A ne remplir que si les marques et références du matériel ne sont pas mentionnées sur la preuve de réalisation de l'opération :
Marque : T FACTORY Référence : BL04452005

A ne remplir que si les marques et références du dispositif de gestion de l'éclairage ne sont pas mentionnées sur la preuve de réalisation de l'opération :
Marque : Référence :

Bénéficiaire de l'opération d'économie d'énergie :

Raison sociale SIREN
Représentant : Nom Prénom Fonction.....
Adresse
Code Postale Ville.....
Téléphone Courriel.....

Cocher l'une des deux cases suivantes à l'issue des opérations d'économie d'énergie :

je suis le seul propriétaire ou locataire des équipements installés, ou l'occupant du logement où prend place l'opération d'économies d'énergie et je finance cette opération ; ou la personne recevant le service acheté ;

je suis le maître d'ouvrage, l'un des propriétaires des équipements installés, ou l'affectataire (au titre du transfert de compétence entre collectivités territoriales) des biens sur lesquels ont lieu l'opération.

En tant que bénéficiaire de l'opération d'économies d'énergies, j'atteste sur l'honneur :

- Que Hérault Energies m'a apporté une contribution individualisée (action personnalisée de sensibilisation ou d'accompagnement, aide financière ou équivalent). Cette contribution m'a incité à réaliser cette opération d'économies d'énergie ;

- Que je fournirai exclusivement à Hérault Energies l'ensemble des documents permettant de valoriser cette opération au titre du dispositif des certificats d'économies d'énergie, notamment la facture (ou à défaut une autre preuve de réalisation de l'opération) ;
- Que je ne signerai pas, pour cette opération d'attestation sur l'honneur semblable avec une autre personne morale ;
- L'exactitude des informations que j'ai communiquées ci-dessus sur les caractéristiques de mon bien (type de bâtiment, surfaces, énergie de chauffage, etc) et que la ou les opérations d'économies d'énergie décrites ci-dessus ont été intégralement réalisées. Je suis informé que je suis susceptible d'être contacté par les services du ministère chargé de l'énergie (ou tout organisme désigné par le ministère chargé de l'énergie) dans le cadre d'un contrôle concernant la nature de l'opération et la réalisation effective de celle-ci ;
- Que les économies d'énergie réalisées par cette opération ne viennent pas réduire les émissions de gaz à effet de serre d'une installation classée visée à l'article L.229-5 du code de l'environnement dont je suis l'exploitant ;
- Qu'aucune aide à l'investissement de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) n'a été reçue ou ne sera sollicitée pour cette opération

A _____ le _____

Signature et cachet

Professionnel ayant mis en œuvre l'opération d'économies d'énergie ou ayant assuré sa maîtrise d'œuvre :

Raison sociale du signataire SIREN

Nom Prénom Fonction.....

Adresse

Code Postale Ville.....

Téléphone Courriel.....

Raison sociale SIREN

ayant mis en œuvre, ou

ayant assuré la maîtrise d'œuvre

De l'opération d'économies d'énergie, j'atteste sur l'honneur :

- Que je fournirai exclusivement à Hérault Energies l'ensemble des documents permettant de valoriser cette opération au titre du dispositif des certificats d'économies d'énergie, notamment la facture (ou à défaut une autre preuve de réalisation de l'opération) ;
- Que je ne signerai pas, pour cette opération d'attestation sur l'honneur semblable avec une autre personne morale ;
- L'exactitude des informations que j'ai communiquées ci-dessus sur les caractéristiques techniques relatives à l'opération d'économies d'énergie, et le cas échéant, sur les qualifications professionnelles requises pour mettre en œuvre cette opération ;
- Que la ou les opérations d'économies d'énergie décrites ci-dessus ont été intégralement réalisées et que j'ai respecté les conditions de leur réalisation, conformément à ou aux fiches d'opérations standardisées d'économie d'énergie concernées. Je suis informé que je suis susceptible d'être contacté par les services du ministère chargé de l'énergie (ou tout organisme désigné par le ministère chargé de l'énergie) dans le cadre d'un contrôle concernant la nature de l'opération et la réalisation effective de celle-ci ;

A _____ le _____

Signature et cachet

Les informations recueillies font l'objet de traitements informatiques destinés à éviter les double comptes de certificats d'économies d'énergie et à évaluer le dispositif des certificats d'économies d'énergie. Le destinataire des données est le ministère en charge de l'énergie. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à : ministère en charge de l'énergie, DGEC, SCEE, certificats d'économies d'énergie, tour Pascal, 92055 La Défense cedex. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer aux traitements de données vous concernant. Le bénéficiaire ne peut prétendre qu'une seule fois à une contribution versée dans le cadre du dispositif des certificats d'économies d'énergie.

De plus, il est rappelé aux signataires de la présente attestation sur l'honneur que toute fausse déclaration expose notamment aux sanctions prévues au code pénal (article 441-7) : « est puni d'un an d'emprisonnement et de 15000 Euros d'amende la fait : 1° d'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ; 2° de falsifier une attestation ou un certificat originellement sincère ; 3° de faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié ».